

Novembre 2020

# LA NEWSLETTER DU L'HABIT



## Le mot du Maire



Vous avez pu le constater, les activités et évènements prévus cette année dans notre village ont été fortement perturbés par la pandémie. La vie de la commune s'est, cependant, poursuivie, ainsi les fonctions administratives, les travaux programmés et les activités de veille se sont maintenus en respectant les contraintes sanitaires.

La rentrée scolaire s'est déroulée normalement avec pour les demi-pensionnaires, l'accès à la nouvelle cantine de Bois-le-Roi.

Les conseillers municipaux ont suivi à Bois-le-Roi une première formation proposée et payée par la Caisse des Dépôts et Consignation sur le rôle de l' élu. Une seconde aura lieu dès que les conditions le permettront. Par ailleurs, les délégués de la commune ont participé fin septembre à Evreux aux élections sénatoriales, visant à renouveler une partie du Sénat.

La célébration du 11 novembre, traditionnellement moment de partage intergénérationnel avec les enfants des écoles, s'est déroulée cette fois en nombre très limité : le maire, ses adjoints et le fidèle sonneur de clairon, Patrick Bussienne.



De nombreuses animations ont dû être supprimées et, malheureusement, d'autres rendez-vous jusqu'ici très appréciés de nos administrés le seront. Ainsi, le repas des anciens, instant de convivialité et de retrouvailles, fut annulé. En revanche, les plus de 65 ans ont d'ores et déjà reçu leur colis de fin d'année, plein de douceurs. Le Noël des enfants composé d'un spectacle et d'une remise de cadeaux ne pourra avoir lieu, mais les présents seront distribués à domicile à compter du 12 décembre. Depuis quelques années, cette cérémonie se double de l'illumination des rues du village accompagnée d'un vin chaud et de dégustations de pâtisseries autour du chalet édifié pour l'occasion place de la mairie. La commune et principalement la rue de la Mairie brillera de mille feux entre le 15 décembre et le 15 janvier mais, bien sûr, sans inauguration officielle.

Autre moment de rencontres privilégiées entre les habitants, les élus et les représentants des associations, les voeux du maire ne se dérouleront pas en janvier. Nous sommes désolés de ces contretemps mais ne sont-ils pas indispensables pour entrevoir la sortie du tunnel à moyen terme, en plus des gestes barrières, des respects des mesures de distanciation et des limitations de déplacements. Les avancées prometteuses annoncées sur les imminentes productions de vaccins, permettent d'envisager un avenir plus radieux.

Ainsi, nous pouvons espérer un rétablissement des activités et des événements qui animent et cimentent la vie de notre village, grâce aux différentes associations.

En attendant, comme lors du premier confinement, le conseil municipal et Katy, notre dévouée secrétaire de mairie, assurent tous les jeudis la distribution des courses pour les personnes âgées ou à risques. Les commandes de produits de première nécessité et de médicaments étant passées le mercredi à la mairie.

Parmi les bonnes nouvelles, précisons pour les personnes effectuant du télé-travail que la fibre optique va arriver fin février ; les divers opérateurs entreront alors directement en contact avec leurs abonnés.

Même si nous sommes à l'écart des grands centres de passage et de contacts, il convient de respecter les gestes barrières et les consignes : des cas de Covid ont été relevés au L'Habit. Alors restons vigilants et, espérons-le, rendez-vous fin mai pour les fêtes de Pentecôte. En attendant, le conseil municipal vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Jean-Pierre Pichois

# Les associations en sommeil

## L'Habit de Bas en Haut

Quelle frustration de ne pas pouvoir réaliser nos rencontres traditionnelles ! Pas de soirée bistrot, pas de gouter partagé des illuminations de Noël et pas de soirée des régions !! Vous aviez choisi la Corse et nous nous faisons un plaisir de vous y emmener le temps d'une soirée... Mais notre comité des fêtes est une solide embarcation. Comme un bateau glissant au fil de l'eau, il garde toujours le cap. Si le vent faible et les eaux troubles bousculent nos prévisions, le courant nous mènera vers la fête du village à la Pentecôte, une fête bien méritée qui espérons-le marquera la reprise des activités de notre comité des fêtes qui s'ennuie de vous !



Contact :  
Séverine Aubry,  
tel 06 73 24 97 17.

## ALC/Gymnastique Volontaire

La gymnastique a été impactée par la pandémie avec une baisse significative des inscrits.

«A la rentrée de septembre, nous étions seulement 32, contre 50 l'année précédente –précise la présidente Sylviane Quellier- mais nous avons pu suivre normalement les cours jusqu'à la Toussaint. Évidemment, nous respectons les gestes barrières ainsi que la distanciation et tenions une feuille de présence ; aucun cas ne fut avéré. Depuis l'annonce du reconfinement, nous sommes à l'arrêt mais les charges des monitrices continuent de tomber. J'ai effectué les démarches pour demander leur mise en chômage partiel. Si les cours sont suspendus, nos licenciés peuvent continuer à s'entretenir par le biais de la vidéo et suivre des entraînements dispensés par nos professeurs ou par la fédération. Nous repartirons dès la fin du confinement.»



Contact :  
Sylviane Quellier,  
tel 02 32 32 42 19.

## TC L'Habit

La saison a repris normalement en septembre au TC L'Habit en respectant, bien entendu, les règles barrières préconisées par la fédération. Vingt six adhérents étaient recensés dont certains nouveaux. Parmi eux Nicolas Laverne, un ancien entraîneur diplômé, a accepté de donner gratuitement des cours aux débutants. «Nous avons pu démarrer ces séances le 17 octobre puis les annonces gouvernementales nous ont contraints à stopper toute activité » -déclare Vincent Roussel, le président du club de tennis, avant d'ajouter- «par précaution, nous avons déjà dû annuler notre journée détente, traditionnellement organisée courant septembre. Mais, dès la fin du confinement et le feu vert de la fédération, les activités pourront reprendre.»



Contact :  
Vincent Roussel,  
tel 02 32 32 17 46.

La commune offre un cadeau de Noël aux enfants domiciliés au l'Habit de la naissance au CM2. Si votre enfant n'est pas inscrit à l'école inter-communale, il en bénéficie également mais il faut vous rapprocher de la Mairie au plus vite afin que nous puissions l'inscrire sur la liste de Noël si ce n'est déjà fait



## Devoir de mémoire

Une brume soyeuse enveloppe la nature  
de son manteau de bruine grège.  
Le monument aux morts émerge  
lentement de cette mer de brume.  
Le devoir de mémoire se doit d'avoir lieu !  
Les élus sont présents. Discours, hommages,  
Rien ne semble différent !  
Pourtant les habitués sont absents.  
Il faut quand même se souvenir des sacrifiés,  
De ceux qui sont tombés lors de toutes les guerres !  
On se doit de les honorer, les sortir de cette brume  
Qui pourrait nous les faire oublier.  
Merci à tous ces sacrifiés sur l'autel de notre liberté  
Qui nous ont permis de vivre en paix sur le sol de France.

P. Bussienne